

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 22 MAI 2023

N° 23-00589 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours **direct de recrutement de quatre-vingt-seize (96) élèves Attachés d'Administration Scolaire et Universitaire, session 2022**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
28°	BENAO JEAN	2610_1876_8462_0496	B8785694	31/12/93

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

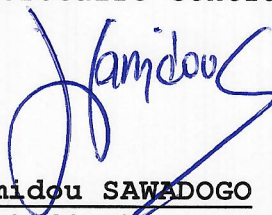
**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
58°	OUÉDRAOGO BOUREIMA	2202_1516_5891_3307	B9890012	31/12/01

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Institut Régional d'Administration (IRA) de l'Est (Fada N'Gourma), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat

